

LE SITE FORZA-CONCEPT.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose comme beaucoup d'autres d'effectuer des placements dans le champagne. Au vu des résultats de nos recherches, nous vous déconseillons tout investissement.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Le site internet :

Le site a été créé le 30/07/2020. Nous publions le whois :

forza-concpt.com	09 71 07 21 71
beta-ventures	09 71 07 22 19

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société forza concept qui existe réellement.

<https://www.societe.com/societe/forza-concept-808481980.html>

Cette société est victime du vol de son nom.

Les produits :

Le site propose d'investir dans le champagne. Au vu de nos constats, il s'agit d'un clone du site frauduleux cap-de-france.com

La page notre sélection est pauvre :

[La page notre sélection du site forza-concept](#)

Nous publions à titre d'exemple une proposition :

[La proposition du site forza-concept](#)

Nous vous laissons apprécier les % de plus-values garanties (!).

Aucune société sérieuse ne peut certifier des plus-values AVANT la vente...

Les règlements :

Le site utilise :

La société portugaise PROMETELENCO UNIPessoal,LDA

La société a été créée le 20/10/2020. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.racius.com/prometelenco-unipessoal-lda/>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

